

INSCRIPTIONS EN MATERNELLE



Les enfants **nés en 2019** seront accueillis à l'école lors de la rentrée de septembre 2022.

Vous pouvez dès maintenant inscrire votre enfant (et de préférence **avant début juin**) :

- en se rendant d'abord **à la mairie** avec :
 - le livret de famille
 - un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge
 - un justificatif de domicile



MAIRIE : 8, rue Jules Ferry 87310 Cognac-la-Forêt

Courriel : mairiecognac1f@orange.fr

Tel : 05.55.03.81.67



- puis en prenant contact avec **l'école afin de procéder à l'admission** :



ECOLE PRIMAIRE 9, rue Jules Ferry 87310 Cognac-la-Forêt

Courriel : ce.0870663y@ac-limoges.fr

Tel : 05.55.03.80.93



En fonction de l'évolution des protocoles sanitaires au sein des écoles, vous serez informés ultérieurement de la possibilité de la tenue d'une réunion d'information et des modalités de la visite de l'école par votre enfant.